

# Services Publics en danger : budget et suppression de fonctionnaires ...

## Des attaques contre les services publics

La politique d'austérité budgétaire s'amplifie, réduisant ainsi le service public à une variable d'ajustement. Pourtant, plus de 5 millions d'agents assurent des missions indispensables au bon fonctionnement de la société : santé, éducation, aide aux personnes âgées, transports, justice... Or, le gel de la valeur du point d'indice, le report des mesures PPCR d'une année, la réintroduction de la journée de carence, la suppression de 120 000 postes sur 5 ans, la baisse de crédits de fonctionnement de 10 milliards... vont dégrader les conditions de vie et de travail des fonctionnaires comme la qualité des services publics.

Dans l'Éducation nationale, malgré l'annonce de créations de postes à la rentrée 2018 pour dédoubler les CP-CE1 en éducation prioritaire, le compte n'y est pas ! La priorité à l'École passe aussi par la création de postes de remplaçants, de RASED et une baisse des effectifs. Le rapport de l'OCDE confirme à la fois que le nombre d'élèves par classe est un élément de leur réussite et que la France sous-investit budgétairement son école.

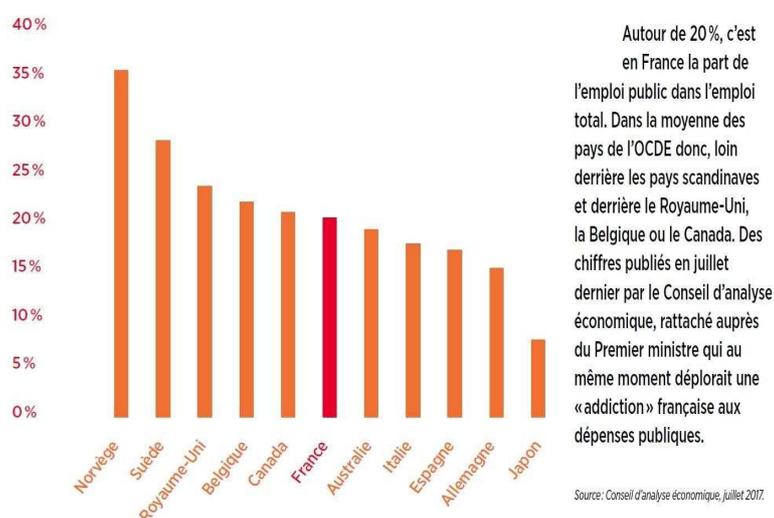
Les services publics sont un facteur de lutte contre les inégalités sociales et économiques et, à ce titre, ils doivent être développés dans l'intérêt général.

## Remises en cause des droits sociaux

Les mesures et annonces régressives se succèdent : baisse du montant des APL, loi travail et réforme des retraites à venir. Dans les petites entreprises, les pressions sur les salariés seront facilitées en l'absence de délégué syndical. Les indemnités prud'homales pour licenciement abusif seront limitées facilitant davantage le licenciement. Les instances représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise et CHSCT)

fusionneront en une seule instance chargée de toutes les missions au détriment des conditions de travail des salariés. Le CDI de chantier, plus flexible que le CDI classique et moins encadré que le CDD, sera étendu à d'autres branches que le BTP. Ces mesures loin de créer de nouveaux emplois vont précariser davantage les salariés.

## PART DE L'EMPLOI PUBLIC DANS L'EMPLOI TOTAL



## Fonction publique, un coût pour la Nation ?

Les différents gouvernements, le patronat, de nombreux groupes de réflexion considèrent que la Fonction publique coûte trop cher au budget de la Nation. Dès que des économies sont programmées, la variable d'ajustement est rapidement trouvée : la Fonction publique et ses agents.

Pourquoi ainsi maltraiter ces agents qui assurent des missions essentielles pour le développement et la cohésion du pays ? Doit-on considérer que les agents d'entretien, les enseignants, les infirmières et aide soignantes, les policiers, les pompiers, les agents administratifs, les magistrats...sont des nantis et qu'ils doivent être forcement ceux qui doivent toujours être mis à contribution ?

D'autant que différentes études démontrent que le coût du fonctionnement de l'État en France n'est pas plus important que dans les autres pays européens. Par exemple, le conseil d'analyse économique dans sa note de juillet 2017 annonce que « la part de l'emploi public dans l'emploi total n'y est pas systématiquement supérieure aux autres pays de l'OCDE ». De plus, il précise qu'en proportion du PIB, la masse salariale publique a très peu crû au cours des 35 dernières années, en incluant les pensions de retraite des fonctionnaires, elle représente 12,9 % du PIB en 2015, en hausse de seulement 0,4 point depuis 1980. Hors pension, la hausse n'a été que de 0,1 point de PIB en 35 ans, malgré une hausse des effectifs en raison, notamment de la hausse de la population française.

## Des économies pour quoi, pour qui ?

Le plan d'économie qui touche la Fonction publique n'a d'autres buts pour le gouvernement que de satisfaire aux critères subjectifs de déficit de 3 % du budget prônés par l'Europe aux intérêts des actionnaires et des entreprises.

Pour les 340 000 assujettis à l'impôt sur la fortune, le gouvernement prévoit une réforme de l'ISF qui exclura de l'assiette de l'impôt les investissements dans les entreprises (actions, obligations). Ne serait imposable que le patrimoine immobilier. Ainsi les plus riches bénéficieraient d'une ristourne de près de 3 milliards € par an. Ce manque à gagner pour les finances publiques est énorme en comparaison des 5 milliards que rapportent habituellement cet impôt. Le déclenchement de cet impôt s'effectue à partir d'1,3 million € de patrimoine hors abattement.

Autre acteur économique favorisé, les entreprises, qui avec la baisse programmée de l'impôt sur les sociétés, économiseraient 11 milliards sur 5 ans sans compter la poursuite de dispositifs comme le CICE... Pour quels résultats ?

Des marges reconstituées et très peu d'impact sur l'emploi au regard du coût.